CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99432** **VALABLE JUSQU'AU** **08/11/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 1992 B 12

Siret : **384 136 131** **00024**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5022855

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001505328/40

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001505328/40

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/10/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE MENUISERIE CHASSE**

LA GRIGNARDAIS
PARC D ACTIVITES DE LA GRIGNARDAIS
22490 PLESLIN TRIGAVOU

Téléphone : 02 96 82 77 00 **Fax :**
Portable : 06 07 94 74 02

Site Internet : http://www.maisons-bois-chasse.com
E-mail : contact@entreprise-chasse.fr

Responsabilité légale :
CHASSE TONY CO-GÉRANT / CHASSE AXEL CO-GÉRANT / CHASSE DANIEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/09/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/11/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/11/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	05/11/2026
o Isolation des combles perdus	09/11/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 15:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.